

<p style="text-align:center"><b>SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 2021</b></p>
--

L'an deux mil vingt et un  
Le cinq février à 20H45,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Didier SAUSSAY, Maire.

Etaient présents : Messieurs Didier SAUSSAY, Julien MASQUELIER, Yannick VANDENABEELE, Didier PIETTE Roland FONTAINE, Christian JAROSZ, Filipe MARTINS, Edouard RIGAUD, Laurent ESCRIVA Mesdames : Claudine RICOU, Edite DA SILVA, Anne CHASSANG, Françoise SANSON

Absent excusé : François LIGNEY procuration Claudine RICOU

Madame Anne CHASSANG est désignée comme secrétaire.

Puis lecture est faite du compte rendu de la séance précédente qui est approuvé sans observations.

Enfin, on passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

### **CHOIX DU BUREAU D'ETUDES POUR L'AMENAGEMENT DE LA RUE DU PONT / RUE ROGER DA RIN ET ROUTE DE BEHOUST**

Monsieur le Maire présente au Conseil les devis des bureaux d'études JSI et Foncier Experts.  
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide avec 13 voix POUR et 1 ABSTENTION de choisir la société FONCIER-EXPERTS

### **FONDS DE CONCOURS**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de l'ouverture d'un fonds de concours par l'intercommunalité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide de faire une demande pour bénéficier de ce fonds de concours pour le remplacement des fenêtres de l'école.

### **MODIFICATION DES STATUTS DU SITERR (Syndicat Intercommunal de transport et d'équipement de la Région de Rambouillet)**

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité approuve la modification de statut du SITERR.

### **RAPPORT D'ACTIVITES 2019 DU SIRYAE (Syndicat Interrégional de la Région Yvelines pour l'adduction d'eau)**

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport annuel 2019 du SYRYAE.

### **TERRAIN DE TENNIS**

Monsieur Le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de procéder au nettoyage du terrain de tennis

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de demander des devis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.